

“La collaboration avec la DGAL et FranceAgrimer se consolide sur la filière apicole. Le professionnalisme de l'encadrement des actions sanitaires apicoles est reconnu. Nos groupes de travail techniques permettent de faire bouger les lignes. Nous sommes en train de développer une vraie relation de partenariat. Il faut continuer et développer cette approche rigoureuse d'encadrement du sanitaire apicole sur toutes les régions, ce qui passe par des ressources humaines régionales compétentes, qui restent dans la durée. Notre groupe de référents apicoles s'étoffe en nombre et aussi en compétences. Ceci nous permet, petit à petit, d'être complètement reconnu par les acteurs de la filière comme coordinateur incontournable du sanitaire apicole dans plusieurs régions, mais aussi d'apporter à la filière et à tous les apiculteurs des compétences et des connaissances souvent manquantes.”



Gwenaël Delamarche

Pour rappel : Cette note a pour vocation à être un point d'étape entre nos Commissions Apicoles GDS France. C'est un outil de communication de notre actualité nationale. Cet outil est à utiliser « sans modération » pour vos échanges en local.

Lien avec la DGAL et FAM, et avancement des campagnes 2023 – 2024 et 2025 du PSA 23-27

Campagne 2023 :

FranceAgriMer a réalisé un contrôle financier sur la campagne 2023 du PSA 23-27. Ont été contrôlés les justificatifs de GDS France, des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine et Pays-de la Loire (sur dossier), et des régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Occitanie (sur site). Le contrôle s'est tenu sur plusieurs jours, dont une journée complète dans les bureaux de GDS France. Presque aucune anomalie n'a été rapportée par FranceAgriMer, permettant un financement validé de 399 120 € pour la campagne 2023.

Campagnes 2024 :

- Deux revues intermédiaires DGAL – GDS France se sont tenues, le 4 juin et le 19 septembre. GDS France a présenté l'état d'avancement des actions prévues dans le cadre de la campagne 2024 et le budget prévisionnel pour fin 2024, pour les niveaux national et régional.
- Après avoir sollicité les régions pour l'estimation du budget consommé à fin 2024, GDS France a présenté la synthèse budgétaire aux directeurs des FRGDS et invité chaque région à se positionner pour la répartition du budget non-consommé. Plusieurs interventions ont été réalisées à ce sujet lors des réunions des directeurs FRGDS – GDSF (24 juin, 8 juillet, 2 septembre et 16 septembre), et la répartition finale a été envoyée le 20 septembre.



Campagne 2025 :

À la demande de la DGAL, GDS France a envoyé un projet de demande budgétaire pour la Campagne 2025 du PSA 23-27 le 8 juillet 2024. La réunion du 19 septembre, avec la DGAL, a ensuite permis de présenter les actions techniques envisagées aux niveaux national et régional pour la campagne 2025, et les besoins budgétaires associés.

Globalement, une relation de confiance est créée avec la DGAL, qui se montre satisfaite de la structuration progressive du réseau et des actions conduites (ou envisagées pour 2025). Toutefois, la DGAL a souligné un contexte politique budgétaire difficile : un point sera à prévoir la première quinzaine d'octobre.





Comité Sectoriel Apicole

GDS France a été invité par FranceAgriMer à faire une présentation de son réseau et de ses actions lors du Comité Sectoriel apicole du 25 septembre 2024. Nous y avons présenté le rôle des GDS dans le paysage sanitaire français, quelques réussites sanitaires de notre réseau dans d'autres filières, la place des sections apicoles régionales au sein des FRGDS reconnues OVS, l'organisation de la gestion du sanitaire apicole, ainsi que les productions collectives et livrables GDS France au sein du PSA.

Les derniers échanges avec FranceAgriMer ont révélé qu'une relation de confiance se met progressivement en place par la qualité et le professionnalisme des dossiers transmis.

Gouvernance GDS France

Ont été présentés en Conseil d'administration de GDS France, les livrables techniques - effectifs et à venir - de l'équipe apicole ainsi qu'un point de situation sur la structuration du réseau : pour 2025, quatre axes nationaux cadreront l'action du PSA23-27 en lien avec les PSIC, le FMSE, la PESA et l'innovation. Ce travail s'inscrit aussi dans une volonté de poursuivre la structuration du réseau, en recrutant sur les nouvelles régions et en renforçant les grandes régions qui nécessitent plus de ressources humaines. Cette structuration du réseau nécessite des moyens. L'autofinancement des sections apicoles, en complément des perspectives via la campagne 2025 du PSA 23-27 et via le MTECT pour l'action Frelon, a donné lieu à débat.

Construction des PSIC

GDS France a sollicité le réseau pour tester la feuille de visite individuelle conseil varroa, et le guide associé entre juin et septembre 2024. Les remontées terrain seront synthétisées pour le prochain GT Varroa prévu le 17 octobre.

GT GDS France PSIC Prévention Aethina tumida

La réunion du 20 septembre a permis de finaliser l'objectif de préparation à la gestion d'Aethina tumida et de définir les coordinateurs principaux pour chaque action. La rédaction du document de demande de pré-reconnaissance du PSIC est initiée, avec un objectif de finalisation pour fin 2024.

GT GDS France PSIC Loque américaine

Les GT PSIC Loque américaine se sont tenus le 24 juin et le 17 septembre. Ces réunions ont permis la poursuite des échanges autour d'une proposition de labellisation volontaire pour les vendeurs d'essaims, notamment via la présentation de différentes initiatives (carte d'identité sanitaire, chartes, audit ...) existant soit dans les autres filières soit vis-à-vis de la loque américaine. Un questionnaire d'enquête à destination des acheteurs, des vendeurs d'essaims et des intermédiaires de ventes a par ailleurs été diffusé. Les premiers résultats ont été présentés, mais le questionnaire est toujours ouvert et [disponible ici](#).

FMSE

Une rencontre GDS France – FMSE – FNSEA a eu lieu le 25 juin. Le FMSE a fait part du recrutement récent d'un salarié chargé de la création de la section spécialisée apicole. La prise en charge des pertes indirectes liées aux infestations par Aethina tumida a été signalée comme la première urgence dans le travail à conduire. Un autre axe portera sur la prise en charge des mortalités liées au frelon asiatique. Point à construire : aide au traitement varroa. Tout cela nécessitera de formaliser les règles d'éligibilité dans les PSIC.



OMAA

GDS France a soumis à la DGAL des propositions d'évolution du dispositif OMAA le 1er juillet, sur la base des travaux conduits par le GT OMAA interne au réseau.

À la demande de la DGAL, une réunion bipartite DGAL-GDS France s'est tenue le 9 juillet sur le sujet. La DGAL a fait part de la création d'un GT incluant la SNGTV, GDS France, ADA France, la FNOSAD et le GNTSA pour réfléchir à l'évolution du dispositif. GDS France y est représenté par Gwenaël Delamarche. La DGAL a également demandé de travailler sur une proposition d'actions réalisables par les OVS suite à des déclarations OMAA.

Dans ce cadre, les salariés du GT OMAA interne à GDS France se sont réunis en juillet et en août pour travailler sur les actions qui pourraient être proposées par les OVS suite à une déclaration OMAA, afin d'optimiser l'accompagnement des apiculteurs.

La première réunion du GT OMAA piloté par la DGAL s'est quant à elle tenue le 19 septembre. Les objectifs de ce groupe de travail ont été présentés, et chaque structure a été invitée à exprimer son ressenti sur le dispositif actuel.

En conséquence, il sera proposé en bureau GDS France de clore le GT OMAA interne à GDS France, et de poursuivre avec un groupe de suivi à plus petite échelle, avec les salariés GDS France et Gwenaël Delamarche.

Frelon asiatique

Dans le cadre du plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes, le Groupe Technique sur le Frelon asiatique s'est tenu le 14 juin. Ce groupe réunit l'AFSE, GDS France, FREDON France, le MNHN, la FNOSAD, l'ITSAP, ADA France, le GNTSA, et InterApi. Le Ministère de la Transition Ecologique, représenté par son chargé de mission Espèces Exotiques Envahissantes à la Direction Eau et biodiversité, a également participé à nos travaux. Des retours d'expériences et des évolutions des connaissances sur le piégeage de printemps, la destruction des nids et la protection des ruchers ont été discutés. Des propositions d'évolutions ont été formulées pour le comité de pilotage national prévu le 03 décembre. Le calendrier de collecte des données auprès des OVS a également été discuté.

Par ailleurs, sous pilotage de l'AFSE, GDS France et FREDON France ont organisé deux réunions avec le Ministère de la Transition Ecologique, le 6 et le 20 août, afin de monter un dossier de demande de financements dans le cadre de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Le dossier, qui souligne la nécessité d'un financement pour permettre un déploiement efficace du plan, a été envoyé fin août au MTE, et est à ce jour en attente de réponse.

Un travail permanent est conduit avec FREDON France, dans le cadre de l'AFSE, pour réussir à avoir l'écoute des autorités sur ce plan national de lutte.



Stratégie et plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes

AFSE
Association Française des Syndicats des Apiculteurs

GDS France
L'action sanitaire ensemble

FREDON FRANCE

DEUX OVS ENSEMBLE POUR TROIS OBJECTIFS :

- PROTECTION DES RUCHERS
- PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
- PROTECTION DES POPULATIONS

Contactez votre GDS
www.gdsfrance.org





Animation du Groupe de Suivi des référents OVS apicoles

Le 4 juillet, le GS des référents apicoles FRGDS a permis d'informer les régions sur le contrôle à venir par FAM (Campagne 2023), et d'échanger sur les points budgétaires et techniques pour les campagnes 2024 et 2025. Cette réunion a également permis de préparer les sujets à aborder lors de la prochaine commission apicole, et d'avoir des échanges techniques sur plusieurs travaux en cours (frelon asiatique, OMAA, varroa et cartographie des densités de colonies).

Le 5 septembre, nous avons abordé le retour d'expérience sur le contrôle FAM de la campagne 2023, avec les points d'amélioration identifiés, et d'organisé la fin de la campagne 2024 et le dossier de candidature de la campagne 2025. Des échanges se sont par ailleurs tenus sur l'organisation d'un webinaire national sur « Le comptage varroa, principe et méthodes » prévu le 24 octobre, et sur la découverte de frelons asiatiques en Corse avec un point de situation présenté par le GDS Corse. La nécessité de communiquer sur des recommandations auprès des apiculteurs, en lien avec la crise FCO/MHE et la problématique des insecticides, a également été discutée.

Animation du Groupe de Suivi des référents OVS apicoles

Des réunions se sont tenues le 19 juin, 4 juillet, 4 septembre et 1er octobre sur le travail commun et évolutions à conduire avec la FNOSAD, et plus particulièrement sur l'organisation et le suivi de la mise à disposition de Florentine Giraud et d'Odile Fage (salariées de la FNOSAD) pour travailler sur des sujets techniques au nom de GDS France.

Plan national pollinisateurs

Le 26 juin, GDS France a assisté au séminaire « Agriculture et pollinisateurs, comment amplifier les interactions positives ? », relatif à l'axe 6 du Plan Pollinisateurs. Plusieurs initiatives emblématiques y ont été présentées, et une table ronde s'est tenue pour discuter du rôle des filières et des territoires dans l'amplification de ces bonnes pratiques. Pour plus d'information sur ces initiatives : <https://www.contratsolutions-agriculture-pollinisateurs.fr/>.

Communications diverses de GDS France sur le sanitaire apicole

- [Newsletter interne au réseau des GDS et FRGDS d'août \(n°94\)](#) : article « Apiculture : Campagne 2024 de déclaration obligatoire »
- [Lettre de GDS France du 1er octobre](#) contenant :
 - Problématiques sanitaires des ruchers et déclaration obligatoire des ruches
 - Plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes et fiches techniques
- [MHE-FCO : Protéger les ruchers en période de lutte contre les culicoïdes](#)

Suivez toute l'actualité de GDS France [sur LinkedIn](#) !

